

IFV et INAO : un partenariat pour l'innovation

Le Conseil d'Administration de l'IFV, tenu le 12 juin à Paris, a permis de dresser l'état des lieux de la collaboration entre l'Institut et l'INAO, reflétant un engagement fort pour l'innovation dans le cadre de l'adaptation des indications géographiques aux enjeux de changement climatique, de l'agroécologie et des réponses aux nouvelles attentes des consommateurs.

« Face aux enjeux contemporains, l'INAO se doit d'accompagner les ODG dans leur recherche d'adaptation. La mobilisation de ressources scientifiques, telles que celles de l'IFV, sont à ce titre particulièrement utiles »

indique Carole LY, directrice de l'INAO

Le Conseil scientifique et technique (CST) de l'IFV a notamment été saisi trois fois par l'INAO depuis un an sur différents enjeux dans le cadre du dispositif d'évaluation des innovations (DEI) qui permet d'introduire à petite échelle de l'innovation dans les cahiers des charges des appellations d'origine sous réserve de suivi scientifique, et sans remettre en cause les fondamentaux :

1. **Comment tester des innovations pour s'adapter aux enjeux contemporains avec la réactivité nécessaire sans renier le lien au terroir et la typicité des produits ?**

Le président du CST, Christian Lannou, a proposé en mars 2023, une première réflexion sur la contribution du CST à, la fois sur les aspects génériques et spécifiques par l'établissement d'un état des connaissances et à la mise en place de protocoles harmonisés et enfin l'évaluation du dispositif général.

2. **La réalisation d'une analyse de l'emploi des équipements exogènes de couverture de la vigne et du sol dans le cadre des productions sous Indications Géographiques (IG).**

Un rapport final est prévu pour l'automne 2024.

3. **Est-il judicieux de proposer une évolution dans la mise en œuvre des délimitations parcellaires au regard notamment du changement climatique et si oui, à partir de quelles données scientifiques et avec quelles méthodes ?**

Un rapport final est attendu pour 2025.

L'IFV, agit en parallèle auprès des Organismes de défense et de gestion (ODG) pour apporter son expertise en matière d'expérimentation et de support technique.

Plusieurs expérimentations sont en cours :

1. **Dispositifs de couverture amovible (« viti-tunnel »)** pour lutter contre les maladies, le gel et la grêle.
2. **Filets verticaux d'ombrage** : Tests avec des ODG bordelais.

3. **Réduction de la teneur en alcool** : Expérimentation avec l'IGP Atlantique.

L'IFV soutient également les ODG dans la réflexion sur les variétés d'intérêt pour l'adaptation (VIFA) au changement climatique et teste un outil collaboratif de suivi de ces variétés dans le cadre du projet DECADE, financé par le Casdar.

Enfin, l'INAO est impliqué dans le projet Casdar Vitilience d'adaptation de la vigne au changement climatique, coordonné par l'IFV aux côtés d'un parterre de partenaires techniques.

Le partenariat entre l'IFV et l'INAO, qui s'intègre dans un partenariat plus large matérialisé par une convention INRAe/CNIV/FAM/IFV/INAO, contribue ainsi à assurer une viticulture résiliente et durable face aux défis techniques des indications géographiques. Ces efforts collectifs visent à préserver la qualité et la typicité des vins valorisant les territoires tout en répondant aux enjeux contemporains.

« Avec le contexte économique difficile que traversent les domaines viticoles, les collaborations entre l'INAO et l'IFV sont une nécessité pour bâtir la viticulture du futur »

commente Bernard Angelras, président de l'IFV et de la CSTI de l'INAO

Actions significatives menées par l'IFV et l'INAO

1. **Mesures types viticoles** à intégrer dans les cahiers des charges depuis 2016 (dispositions agro-environnementale, DAE-type).
2. **Guide de l'agroécologie** en viticulture IFV-INAO en 2017, **révisé en 2022** avec l'ouverture aux thématiques relatives au changement climatique, à la préservation de la qualité des sols, et à la préservation de la qualité de l'air & protection de l'atmosphère.
3. **Stratégie de la filière viticole face au changement climatique**, présentée au ministre de l'Agriculture en 2021.
4. Questionnaire adressé en 2023 par l'INAO aux **ODG d'IGP et d'AOP** sur les domaines d'actions prioritaires de la filière, les actions déjà conduites, en cours et futures des ODG, vis-à-vis du changement climatique et plus largement de la viticulture du futur. 79 ODG ont répondu. Les résultats, traités par l'IFV, sont diffusés dans le document « **Les avancées** » du plan d'action de la filière viticole face au changement climatique [SIA : les avancées des actions face au changement climatique | Institut Français de la Vigne et du Vin \(vignevin.com\)](#)
5. Projet national **Vitilience**, soutenu par le CASDAR, sur le changement climatique en viticulture décliné dans l'ensemble des régions viticoles.

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/parteneriat-inao-ifv>

List of links present in page

1. <https://www.vignevin.com/article/sia-les-avancees-des-actions-face-au-changement-climatique/>
2. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/durabilit%C3%A9>